



académie
Toulouse 
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Hautes-Pyrénées

Tarbes, le 27 mai 2016

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'Education Nationale des Hautes-Pyrénées
à

A l'attention de Mesdames et Messieurs les
enseignants du 1^{er} degré non affectés à
l'issue du 1^{er} mouvement

DSDEN 65

DRH/Gestion Collective

Dossier suivi par
Marie-Ange Mercy
Téléphone
05 67 76 56 90
Fax
05 67 7656 01
Mél.
dm65gc@ac-toulouse.fr

Rue Georges Magnoac
BP 11630
65016 Tarbes cedex

MOUVEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRE PUBLIC DES HAUTES PYRENEES – PHASE COMPLEMENTAIRE

1) PARTICIPATION OBLIGATOIRE

La phase complémentaire du mouvement concerne les enseignants n'ayant pas obtenu d'affectation à l'issue des opérations du mouvement principal présenté à la CAPD du 26 mai 2016.

Tous les enseignants entrant dans cette catégorie doivent participer au mouvement complémentaire. **En cas de non-participation, une nomination d'office sera prononcée.**

2) ENSEIGNANTS SANS POSTE EXERCANT A TEMPS PARTIEL

Les enseignants ayant sollicité un temps partiel pour l'année scolaire 2016/2017 et n'ayant par ailleurs pas obtenu d'affectation au mouvement principal **ne participent pas** à la phase complémentaire.

Ils assureront le complément de service d'enseignants à temps partiel titulaires d'un poste ou des décharges de direction.



2/2

3) CALENDRIER

A l'issue des commissions d'entretien pour les postes à profil restés vacants après le mouvement principal, une liste exhaustive des postes disponibles sera mise en ligne sur le site de la direction académique à partir du **vendredi 17 juin 2016**, dans la journée.

Cette liste devra être classée dans son intégralité et par ordre de préférence puis retournée à l'adresse drh65gc@ac-toulouse.fr au plus tard le **mercredi 22 juin 2016 – minuit, délai de rigueur.**

Les résultats du mouvement complémentaire seront mis en ligne sur le site de la direction académique à partir du **4 juillet 2016** dans la journée.

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale des Hautes Pyrénées



Hervé Coshard